

REALCO S.A.

Avenue Albert Einstein 15 - 1348 Louvain-la-Neuve
N° d'entreprise 0444.458.750

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2026 à 16 heures

Les actionnaires sont invités à assister à l' **Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra au siège social le **mardi 26 mai 2026, à 16 heures**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Prise de connaissance du rapport de gestion du Conseil et du rapport du Commissaire ayant trait à l'exercice social clôturé le 31/12/2025**
- **Délibération sur les comptes annuels ayant trait à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025 et sur l'affectation du résultat telle que proposée par le conseil d'administration dans son rapport de gestion et approbation de ceux-ci**
Proposition de résolution : L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels ayant trait à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025 et l'affectation du résultat telle que proposée par le conseil d'administration dans son rapport de gestion.
- **Décharge aux administrateurs**
Proposition de résolution : L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025
- **Décharge au commissaire**
Proposition de résolution : L'assemblée décide de donner décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social clôturé le 31 décembre 2025
- **Renouvellements de mandats d'administrateurs**
Proposition de résolution : L'Assemblée Générale décide de renouveler en qualité d'administrateur les personnes suivantes :
Renouvellements pour une durée de 2 ans :
 - DG2G SRL représentée par George Blackman
 - Oxygen SA, représentée par Gordon Blackman
 - Dare Consulting SRL, représentée par Frédéric Tiberghien
 - Sparaxis SA, représentée par Jean-Luc Nondonfaz*Renouvellements pour une durée de 1 an:*
 - Xavier Sénéchal
- **Renouvellement du mandat du commissaire pour 3 ans (qui aurait dû avoir lieu lors de l'AG de 2025):**
Proposition de résolution : L'Assemblée Générale décide de renouveler en qualité de réviseur pour une durée de 3 ans DELOITTE Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'entreprise SRL, représentée par Madame Julie Delforge, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2027 qui approuvera les comptes 2026

Participation aux assemblées : Le droit de participer aux assemblées générales, et d'y exercer le droit de vote est soumis à 2 conditions :

- A. Enregistrer ses actions avant le 22 mai 2026 à minuit, soit pour les détenteurs d'actions nominatives dans le registre des actionnaires, soit pour les détenteurs d'actions dématérialisées, chez un teneur de compte agréé.
- B. Notifier leur intention de participer à l'AG au plus tard le 23 mai 2025.

Tout actionnaire peut se faire représenter à l'AG par un mandataire en utilisant le formulaire établi par la Société et qui parvient à celle-ci avant le 22 mai 2026.

Les rapports, documents et procurations mentionnés ci-dessus sont disponibles en français gratuitement au siège de la société ou sur le site realco.be.

Le Conseil d'Administration